



Petite Unité de Vie (PUV) située dans le Pays de Gex, conçue pour accueillir quelques résidents privilégiés au sein d'une résidence familiale. Ce foyer a été réalisé pour rencontrer les vœux de personnes prenant de l'âge et désirant rester en relation étroite avec leurs proches sans perdre leur indépendance. Il est intégré au réseau national des MARPA qui a élaboré un modèle d'accueil couronné de succès ([www.marpa.fr](http://www.marpa.fr))

## Questions & réponses

· *Pourquoi une résidence ?*

Parce que la population du Pays de Gex et de tous les pays du monde vieillit. Les mentalités et les modes de vie évoluent et ne permettent pas toujours aux familles d'héberger les aîeux comme autrefois. Les personnes âgées elles-mêmes ne désirent pas systématiquement vivre chez leurs enfants. Les lieux de vie en milieu aménagé de la région lémanique sont débordés par la demande et parfois hors de prix. Plutôt que de laisser les aînés attendre chez eux le moment ou l'incident critique qui amènera l'hospitalisation définitive, il paraît souhaitable de leur offrir une perspective qu'ils puissent choisir librement, tranquillement, en couple ou en famille si possible.

· *Pourquoi à Maconnex (Ornex), aux Berges du Lion ?*

Parce que les circonstances ont permis que se construise là une résidence à loyer administré, alors que le marché libre met les prix hors de portée des personnes à revenu modeste. En outre, l'endroit est tranquille, dans un environnement agréable, facilement accessible même par les transports en commun. Le voisinage avec les familles et les autres résidents évite de confiner les personnes âgées dans un ghetto, à l'écart de tous.

· *Qui sont les résidents ?*

Ce sont des personnes âgées ou handicapées qui jouissent d'une autonomie physique et mentale suffisante pour assurer les fonctions quotidiennes. Elles ont choisi d'adhérer à notre projet de vie sur un mode familial. Elles contribuent donc à la vie communautaire dans la mesure de leurs capacités et de leurs dispositions.

· *Leur famille et leurs proches participent-ils à leur vie quotidienne ?*

Bien entendu, les proches ont une place privilégiée pour entourer les résidents, partager leur vie et pourvoir à leurs besoins. Ils ont accès à leur appartement librement et sont invités à participer à la vie de l'association s'ils le désirent, sous forme d'animation, de conférence, de goûter, etc.



## Petite Unité de Vie Les Berges du Lion

155, rue des Berges du Lion  
01210 Ornex

Tph + 33 450 419 305  
[puv@bergesdulion.eu](mailto:puv@bergesdulion.eu)  
[www.bergesdulion.eu](http://www.bergesdulion.eu)



## Conception de la résidence

L'association des *Berges du Lion* s'est constituée sur une base privée (sans but lucratif) en 1997. Une enquête d'opinion avait permis d'identifier les attentes suivantes des résidents potentiels et de leurs proches :

- rester proche de sa famille et de ses amis,
- vivre chez soi, non pas « avec des vieux », mais au sein de la population générale,
- bénéficier d'un confort satisfaisant,
- pouvoir conserver ses meubles et son environnement personnel,
- avoir la faculté d'accueillir des visiteurs,
- avoir un accès commode aux magasins et services essentiels,
- pouvoir supporter les frais de son logement,
- avoir la garantie d'un appui personnel et de secours en cas d'urgence.



## Coût du séjour

Le coût mensuel du séjour à la résidence est de 1'250 € environ. Les charges supplémentaires (repas, électricité, gaz, téléphone, déplacements, loisirs...) peuvent atteindre 250-500 € / mois selon le style de vie. Des subventions peuvent être envisagées pour diminuer les coûts, en particulier l'aide personnalisée au logement (APL) pour les personnes dont l'autonomie serait diminuée.

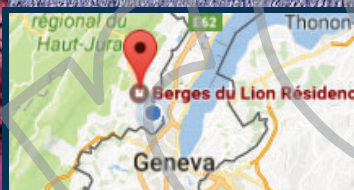
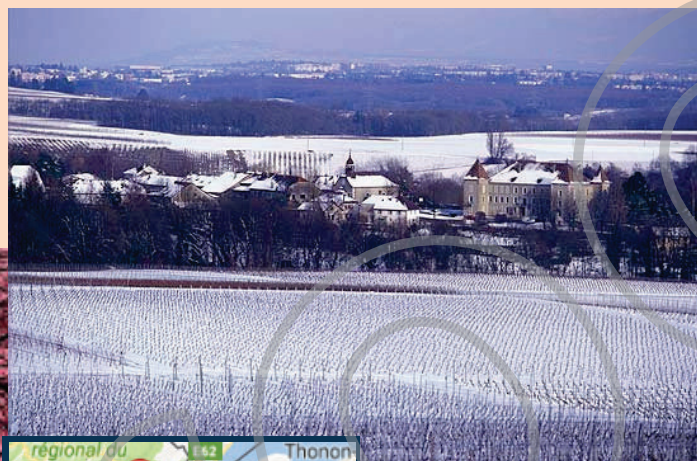


## L'espace de vie personnel

Le lotissement des *Berges du Lion* est situé en milieu semi-rural, à l'écart des nuisances. Des familles habitent la plupart des logements et chacun peut nouer les relations qui lui conviennent. L'accueil des automobiles est facile, tout comme l'accès au bus et aux commerces de voisinage.

Les appartements individuels de 50 m<sup>2</sup> sont constitués comme suit :

- cuisine,
- salle de séjour avec grand balcon ensoleillé,
- chambre et toilettes.



## L'espace de vie communautaire

Les résidents qui le souhaitent peuvent faire appel aux services suivants :

- repas de midi ou du soir,
- lingerie, assistance 24 h sur 24 si nécessaire,
- animations, aide administrative et médico-sociale, courses élémentaires.

Pour les soins médicaux, le recours aux services extérieurs est laissé à l'initiative de chacun : médecin, dentiste, kinésithérapeute, infirmière, etc.

En tout état de cause, la prise en charge au sein de la résidence ne vise pas à prodiguer des soins médicaux ou infirmiers. Ceux-ci restent en effet du domaine libéral ou associatif, à l'initiative des résidents eux-mêmes ou de leur famille.

## Témoignage d'une résidente

« Cela fait 3 ans ce mois-ci que j'habite à la Marpa de Lauzes, une jolie maison située dans la région de Cahors. Au début, j'ai hésité car cela n'est pas évident de quitter ses habitudes et sa demeure. Je ne pouvais pas vivre avec mon fils, alors après réflexion j'ai dit oui et je ne le regrette pas. Tous les employés sont gentils avec nous, le directeur est très attentif. Grâce à la Marpa, j'ai pu rester indépendante sans être seule, et puis je ne suis pas loin de chez mon fils, c'est important. Ici, j'ai retrouvé des personnes avec qui je suis allée à l'école et nous partageons ensemble les moments d'activités que l'on nous propose. J'aime avoir un peu d'animation, ainsi je choisis de faire ce qui me plaît lorsque j'en ai envie : scrabble, atelier d'écriture, kiné ... »

En 2013, grâce à l'incitation des équipes de la Marpa, j'ai participé à un concours d'écriture pour lequel j'ai été lauréate avec mon texte 'Aux enfants de la DDASS' inspiré de la vie mon mari. Avoir été lauréate a été très émouvant et une belle expérience. Vraiment, j'invite tous ceux qui se retrouvent seuls à s'installer dans une Marpa, on y est très bien accompagné et... la cuisine est faite maison ! Peut-être, si j'ose dire, qu'il faudrait des appartements un petit peu plus spacieux, mais il est vrai que c'est mon chez moi que j'ai décoré à ma façon avec mes propres affaires. Vraiment je suis bien ici. »

Mme Combelles, 92 ans, résidente de la Marpa de Lauzes (Quercy), publié dans *La Lettre des MARPA*, 2015, 2

